

COMMUNIQUÉ

Obsèques de M. Max Hengel, Député-maire

La messe de funérailles du député-maire, M. Max Hengel, aura lieu vendredi, 30 août à 15h00 dans l'église de Wormeldange.

Participation de la population

Les places à l'intérieur de l'église étant limitées, le service religieux sera retransmis à l'extérieur, avec une sonorisation installée devant le porche de l'édifice religieux, permettant ainsi à tout public d'assister à la cérémonie.

Un verre d'adieu en l'honneur de Max Hengel s'ensuivra le même jour au Centre Culturel de Wormeldange, avec la possibilité de s'inscrire dans le livre de souvenirs. Les personnes désireuses de manifester leur sympathie avec l'envoi de fleurs sont invitées à les faire livrer jeudi à l'église de Wormeldange.

Service de navette et Park & Ride

Pour ceux qui viennent en voiture, un service de navette avec Park & Ride est mis en place à Dreiborn (Schoulsyndikat Billek Dreiborn et Centre Socio Éducatif de l'État Dreiborn) pour se rendre à l'église de Wormeldange.

Les bus circuleront sans interruption à partir de 14h00 jusqu'à 18h30 entre les Park & Ride et l'Église. Les navettes ramèneront les participants aux points de départ à partir des arrêts « Gemeen » et de l'arrêt provisoire à la hauteur de la maison 144 « Rue Principale » à Wormeldange.

Il est recommandé de recourir au service de navette et d'éviter de se garer dans le village.

Répercussions sur le trafic

Pour des raisons de sécurité, la « Rue de l'Église » ainsi que la « Rue Principale », sur le tronçon allant du pont frontalier jusqu'à l'intersection avec la « Rue du Cimetière », seront fermées à la circulation de 14h00 à 17h00. La police grand-ducale sera présente sur place pour réguler la circulation et assurer la sécurité.

Tous les arrêts de bus du RGTR situés dans la « Rue Principale » seront temporairement déplacés vers la « Route du Vin » pour toute la journée.